

Gnwt N° 3

Revue d'Égyptologie et d'histoire des civilisations de l'Afrique noire

ISSN : 2708-9142

ISBN : 978-9956-9983-2-6

Dossier thématique

Coordonné par **Alexis Tague Kakeu** (*Historien*) et **Armand Leka Essomba** (*Sociologue*)

ETHIQUE DE SOLIDARITE ET DEVELOPPEMENT DANS L'AFRIQUE D'HIER A AUJOURD'HUI : BILAN THEORIQUE ET MUTATIONS CRITIQUES

ARGUMENTAIRE

En parcourant l'abondante littérature produite sur les questions de développement et de sous-développement dans l'Afrique noire contemporaine, il est facile de constater que plusieurs auteurs n'hésitent pas à voir dans la culture des peuples négro-africains en général et dans certaines de ses valeurs éthiques en particulier, à l'exemple de la valeur de solidarité, la cause du mal être, du mal vivre, bref du sous-développement multiforme auquel est confronté l'Afrique noire depuis les indépendances. Au nombre de ces auteurs, nous pouvons citer deux figures assez représentatives de cette tendance. Ce sont le Camerounais Daniel Etounga Manguéle (1991) et la Franco-sénégalaise (née au Cameroun) Axelle Kabou (1994).

Ces deux auteurs, à l'exemple de nombreux autres, Africains comme des non Africains, n'ont pas souvent hésité à voir dans l'éthique de solidarité vécue depuis de longues dates par les peuples africains, la source de nombreux maux, obstacles à un véritable décollage des Etats africains. Parmi ces maux, nous pouvons citer le tribalisme, le népotisme, la corruption, l'exploitation de l'homme par l'homme, et plus exactement, l'appauvrissement de certains par la famille élargie et l'impossibilité pour d'autres, engagés dans les chaînes de solidarité à épargner pour investir, etc.

Sous un autre angle, ils sont également nombreux, les auteurs qui soutiennent une thèse contraire. Pour cette deuxième catégorie ou tendance, si l'Afrique noire survit ou plie sans rompre depuis plusieurs décennies, c'est surtout grâce aux réseaux de solidarité qui permettent aux uns et aux autres de se soutenir mutuellement et réciproquement.

Ces réseaux de solidarité, à l'observation et à l'examen, plongent leurs racines dans le patrimoine culturel des peuples africains bien avant les dominations extérieures. Ils seraient aujourd'hui plus animés par les Africains faisant partie de ce que Serge Latouche a qualifié d'Afrique non-officielle (2005) ; autrement dit, l'Afrique des zones rurales, des masses populaires ou des quartiers pauvres des villes abondamment nourries par les flux de l'exode rural. Toutefois, à titre de mise en garde, cet auteur note que "la solidarité et la parenté peuvent, en effet, être corrompues par le marché, par les sollicitations de l'intérêt personnel et de l'ambition, par la prégnance de la chrématistique, tout cela provoquant la rétorsion de la jalousie et de l'envie dévorante" (Latouche, 1988 : 39-41).

Pour Serge Latouche donc, la solidarité africaine vécue d'après l'idéal cher à la culture des peuples négro-africains, celui qui fait de l'être humain la finalité de l'action ou de l'agir, et non un moyen pour l'accumulation des biens, ne saurait être un obstacle à l'épanouissement de la vie. L'on comprend ainsi pourquoi cette valeur éthique, chère à la culture négro-africaine, continue d'être vécue malgré le contexte de l'occidentalisation qui est celui de l'Afrique noire depuis son accession à l'indépendance. Cet auteur n'a donc pas tort de considérer la faillite de l'Afrique comme celle de l'Afrique officielle profondément occidentalisée (2005). C'est dire que les valeurs éthiques qui sont celles des peuples africains depuis leur antiquité égypto-nubienne, à l'exemple

de l'éthique de solidarité, aujourd'hui au centre d'une réelle controverse, demeure encore des refuges salutaires pour les Africains d'aujourd'hui, et peut-être de demain.

Cependant, devons-nous balayer d'un revers de la main les reproches qui sont faits au vécu de cette éthique de solidarité dans l'Afrique dite contemporaine ? Ou tout simplement les Africains doivent-ils se passer d'elle ?

Si le lieu n'est pas indiqué pour apporter des réponses à ces questions, il convient de noter que les deux points de vues plus ou moins antagonistes ci-dessus évoqués placent l'Africain "moderne" devant un véritable dilemme : celui de choisir de perpétuer ou de rejeter un aspect fondamental de son patrimoine culturel. Pour cette seconde éventualité, comment convaincre l'Africain appauvri par les exigences de la solidarité familiale ou communautaire, que cette valeur éthique est un réel moteur ou facteur de l'épanouissement de l'homme ? Autre chose encore, comment persuader l'Africain qui, au nom de la solidarité africaine, exploite les plus vulnérables à des fins d'accumulation matérielle et financière, que cette façon de faire est contraire à l'idéal de vie des peuples négro-africains, depuis leur antiquité nubio-égyptienne ?

L'on comprend ainsi que dans une Afrique qui aspire à renaître culturellement, la seule voie comme l'indiquait l'égyptologue Cheikh Anta Diop, c'est de se connaître véritablement. C'est dans cette perspective qu'il indique que "ce qui est indispensable à un peuple pour mieux orienter son évolution, c'est de connaître ses origines, quelles qu'elles soient" (1979 :19). Cette affirmation qui sonne comme une interpellation, explique et justifie l'urgence qu'il y a à jeter au regard pluriel sur l'éthique de solidarité profondément ancrée dans le patrimoine culturel des peuples africains depuis des millénaires. Il s'agit surtout, au-delà de la compréhension de ce qu'elle est, d'évaluer son vécu depuis l'antiquité nubio-égyptienne jusqu'à l'Afrique actuelle.

Ce regard pluriel, nous en sommes convaincu, aidera à dissiper les doutes, les malentendus et à réconcilier certains Africains avec leur passé tout en aidant à prendre conscience du fossé qui ne cesse de se creuser entre eux et ce passé. L'important ici n'est pas de peindre l'Afrique noire ancestrale en rose ; il s'agit au contraire d'aider l'Africain qui le souhaite, à s'éloigner de son passé de façon consciente, ou encore de s'en inspirer pour répondre à certaines de ses préoccupations actuelles. Quelques pistes de réflexion peuvent permettre de répondre convenablement à la préoccupation ci-dessus formulée. Sans être exhaustif, nous pouvons citer :

- Conceptualisation et théorisation de l'éthique de solidarité ;
- Les pratiques de solidarité dans le domaine politique/quête, gestion et conservation du pouvoir ;
- Pratiques de solidarité dans le domaine économique ;
- Solidarité et dynamiques sociales ;
- Solidarité et esprit d'accumulation ;
- Religion et éthique de solidarité ;
- Solidarité et sorcellerie ;
- Solidarité, traites négrières et arabes ;
- Dynamique des structures de solidarité ;
- Solidarité et pratiques funéraires.

BIBLIOGRAPHIE

Diop C.A., 1979, *Nations Nègres et culture*, Paris, Présence Africaine.

Kabou A., 1994, *Et si l'Afrique refusait le développement ?* Paris, L'Harmattan.

Etounga Manguelle D., 1993, *L'Afrique a-t-elle besoin d'un programme d'ajustement culturel*, Paris, Eds Nouvelles du Sud.

Latouche S., 2005, *L'occidentalisation du monde*, Paris, La Découverte.

-----, 1998, *L'autre Afrique, entre don et marché*, Paris, Albin Michel.

CONDITIONS DE SOUMISSION DE RESUME / ABSTRACT

Chaque résumé ou abstract doit être envoyé sous la forme d'un document Word, maximum 300 mots aux adresses taguekakeu@yahoo.fr et armandleka@yahoo.fr (avec une copie à revue.gnwt2019@gmail.com), Police Garamond, taille 12, interligne 1. La première page doit comporter les informations suivantes : le Titre de l'article en minuscules, corps gras, police 14, le(s) Nom(s), Prénom(s) et adresse institutionnelle de l'auteur ou des auteurs avec 5 Mots-clés en français ou en anglais.

DATES IMPORTANTES

- Date de publication de l'appel : 30 janvier 2022
- Date limite de soumission des résumés/abstracts : 20 mars 2022
- Date de notification aux auteurs : 30 mars 2022
- Date de soumission de l'article complet : 15 juin 2022
- Retour des textes aux auteurs pour correction éventuelle : 30 juillet 2022
- Publication du numéro thématique : octobre 2022

COMITE SCIENTIFIQUE

Aboubacry Moussa Lam (*Université Cheikh Anta Diop / Sénégal*) ;
Philippe-Blaise Essomba (*Université de Yaoundé I / Cameroun*) ;
Hugues Moukhaga (*Université Omar Bongo / Gabon*) ;
Muriel Gomez-Perez (*Université de Laval / Canada*) ;
Michel-Alain Mombo (*Université Marien Ngouabi / Congo-Brazzaville*) ;
Gilbert Taguem Fah (*Université de Ngaoundéré / Cameroun*) ;
Virginie Wanyaka Bonguen O. (*Université de Yaoundé I / Cameroun*) ;
David Mokam (*Université de Ngaoundéré / Cameroun*) ;
Antoine Socpa (*Université de Yaoundé I, Cameroun*) ;
Paschal Kum Awah (*the University of Yaounde I / Cameroun*) ;
Siméon Kouassi Kouakou (*Université Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire*) ;
Achille Elvice Bella (*Université de Yaoundé I / Cameroun*) ;
Armand Leka Essomba (*Université de Yaoundé I / Cameroun*) ;
Alexis Tague Kakeu (*Université de Yaoundé I / Cameroun*) ;
Edouard Bokagne Betobo (*the University of Bamenda / Cameroon*) ;
Moussa II (*Université de Yaoundé I / Cameroun*) ;
Abraham Zéphirin Nyama (*Université Omar Bongo / Gabon*) ;
Paul Abouna (*Université de Yaoundé I / Cameroun*) ;
Colette Celestine Fouellefak Kana (*Université de Dschang / Cameroun*) ;
François Wassouni (*Université de Maroua / Cameroun*) ;
Lang Michael Mpughe (*the University of Bamenda / Cameroon*) ;
Mouhamadou Nissire Sarr (*Université Cheikh Anta Diop / Sénégal*) ;
Edith Mireille Tegna (*Université de Ngaoundéré, Cameroun*) ;
Yoporeka Somet (*Dedan Kimathi University of Technology of Nyeri, Kenya*) ;
Takor Kahjum Nixon (*the University of Bamenda / Cameroon*) ;
Yves Bertrand Djouda Feudio (*Université de Yaoundé I / Cameroun*) ;
Nadeige Laure Ngo Nleng (*Université de Douala / Cameroun*) ;
Isidore Pascal Ndjock Nyobe (*Université de Douala / Cameroun*) ;
Emmanuel Bitong (*Université de Yaoundé I / Cameroun*) ;
Aimé Norbert Melingui Ayissi (*Université de Douala / Cameroun*) ;
Paul Samsia (*Université de Yaoundé I / Cameroun*) ;
Moïse Williams Pokam Kamdem (*Université de Dschang / Cameroun*) ;

Kum George Fuh (*the University of Yaounde I / Cameroon*);
Mathieu Jérémie Abena Etoundi (*Université de Yaoundé I / Cameroun*);
Jeremie Diye (*Université de Yaoundé I / Cameroun*);
Deli Tize Teri (*Université de Yaoundé I / Cameroun*).

COMITE DE LECTURE

Chamberlain Nenkam (*Université de Yaoundé I / Cameroun*);
Eveline Apisay Ayafor (*Université de Yaoundé I / Cameroun*);
Ferdinand Paul Enoka (*Université de Maroua / Cameroun*);
Dr Léa Lili Kemegne Simo (*the University of Bamenda, Cameroon*)
Michel Eonè (*Université de Dschang / Cameroun*);
Jeanne Sandrine Tiendrebeogo (*Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso*) ;
Ali Ndjidda (*Université de Yaoundé I / Cameroun*);
Victor Shey Ngitir (*Université de Douala / Cameroun*) ;
Xavier Datoussinmanebe Belemtougri (*Centre Universitaire de Dori, Burkina Faso*) ;
Yves Barthelemy Zoa Ateba (*Université de Douala / Cameroun*);
Alassa Fouapon (*Université de Yaoundé I / Cameroun*);
Raphael Achou Etta (*the University of Bamenda, Cameroon*);
El Hadji Malick Deme (*Université Cheikh Anta Diop, Sénégal*)
Prince Nico Tchoudja (*Université de Douala / Cameroun*) ;
Essouhoua Tanang (*Université de Kara, Togo*) ;
Miraille Clémence Mawa (*the University of Bamenda, Cameroon*) ;
Celestin Wagoum (*Université de Yaoundé I / Cameroun*);
Patrick Magloire Essomo Ngossia (*Université de Douala / Cameroun*) ;
Willy Didié Foga Konefon (*Université de Douala / Cameroun*) ;
Simplice Ayangma Bonoho (*Université de Yaoundé I, Cameroun*) ;
Mahamadou Imrane Sow (*Université Cheikh Anta Diop, Sénégal*) ;
Daniel Nebeu (*Université de Yaoundé I / Cameroun*) ;
Francis Romuald Mvo'o (*Université de Yaoundé I / Cameroun*).

RECOMMANDATIONS AUX AUTEUR.E.S

La première page doit comporter les informations suivantes :

- Titre de l'article en minuscules, corps gras, police 14 ;
 - Nom(s), Prénom(s) et adresse institutionnelle de l'auteur ou des auteurs;
 - Résumé en français et en anglais (de 70 à 100 mots pour chacune des versions) ;
 - Mots-clés en français et en anglais (au maximum 5).
 - Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie doivent être titrées et numérotées comme suit : I, A, B... ; II, A, B... ; III, A, B...
 - **Longueur de l'article** : 15 pages au maximum, interligne simple, police 12, caractère Garamond
- Accents** : Utiliser les majuscules non accentuées (A, E) ;
- Citations** : utiliser les guillemets anglais (" ") pour les citations de moins de 3 lignes; plus de 3 lignes, sans guillemets et hors texte, avec un retrait de 1 cm à gauche et interligne simple ;
- Crochets** : Mettre entre crochets [] les lettres ou les mots ajoutés ou changés dans une citation, de même que les points de suspension indiquant la coupure d'un passage [...] ;
- Soulignement** : Proscrit ;

Italique : Mettre en italique tous les termes et expressions qui ne sont ni en français, ni en anglais.

Illustrations : Elles doivent être centrées et numérotées en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Le titre doit être inscrit au-dessus et la source en dessous, taille de police 11.

Notes :

- Placer les références des ouvrages et des articles à l'intérieur du texte indiquant, entre parenthèses, le nom de l'auteur, l'année et la ou les pages consultées (style APA). Ex. : (Obenga, 1990 : 55 ou Kange Ewane, 1985 : 21-22) ;
- Utiliser les notes de bas de pages uniquement pour les sources orales, les sources d'archives et pour les explications, numérotation en continu ;
- Utiliser les exposants pour les appels de notes de bas de pages ;
- Placer les appels de notes avant la ponctuation.

Sources :

- **Pour les sources orales :** Dans l'ordre alphabétique des noms des informateurs ; dans un tableau comportant un numéro d'ordre, nom et prénom des informateurs, leur âge, statut social, le lieu et la date de l'entretien ;
- **Pour les archives :** Mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses. N'utiliser que l'abréviation pour les occurrences suivantes.

Bibliographie :

- **Livre :** Obenga Th., 1990, *La philosophie africaine de la période pharaonique : 2780-330 avant notre ère*, Paris, L'Harmattan.
- **Article de périodique :** Oum Ndigi P., 2007, "L'Égyptologie, une source majeure controversée de la nouvelle historiographie africaine", *Annales de la FALSH*, vol.1, n° 7, p.67-94.
- **Chapitre de livre :** Diop C. A., 1980, "Origine des anciens Egyptiens", in Mokhtar G. (dir.), *Histoire générale de l'Afrique: Afrique ancienne*, tome II, Paris, UNESCO / NEA, p.239-258.
- **Thèse ou mémoire :** Tague Kakeu A., 2007, "Le sous-développement dans l'Afrique indépendante au regard du développement dans l'Égypte ancienne et le pays bamiléké de la période précoloniale", thèse de Doctorat / Ph.D en Histoire, Université de Yaoundé I (Cameroun).
- **Site web :** Sall B., "Hommes et cultures du Sahara ancien", http://www.ankhonline.com/revue/sall_ba_sahara_ancien.htm (consulté le 16 juin 2019).

Le non-respect des normes éditoriales entraîne le rejet du projet d'article

FRAIS D'INSTRUCTION ET D'INSERTION

L'envoi de toute contribution doit être accompagné de l'envoi des frais d'instruction (15000 F CFA). Si l'article est accepté pour publication, l'auteur devra s'acquitter des frais d'insertion qui s'élèvent à 25000 F CFA. Tous les paiements doivent être effectués auprès de Monsieur Chamberlain Nenkam. Pour les auteurs étrangers, bien vouloir scanner le bordereau de

transfert et l'envoyer simultanément aux adresses revue.gnwt2019@gmail.com et chanenkam@gmail.com. Le paiement des frais d'insertion donne droit automatiquement à un tiré à part sous forme numérique. Les frais d'expédition de tirés à part (en cas d'envoi par voie postale) ou de l'exemplaire sollicité par un auteur sont à sa charge.

Pour la Rédaction,

Alexis Tague Kakeu